



RAPPORT
*sur la situation en matière
de développement durable*

Exercice 2016

Le contexte réglementaire

L'article 255 de la loi Grenelle du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement et son décret d'application du 17 juin 2011, donnent obligation à toute collectivité territoriale et EPCI de plus de 50 000 habitants de produire un rapport sur la situation en matière de développement durable, et de le présenter préalablement aux débats sur le projet de budget.

Ce rapport consiste à dresser un bilan des politiques publiques mises en œuvre au cours de l'année 2015 et à évaluer leur impact sur le territoire, au regard des 5 finalités du développement durable définies par l'Etat dans la stratégie nationale de développement durable, à savoir :

1. La lutte contre le réchauffement climatique et la protection de l'atmosphère
2. La préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources
3. L'épanouissement de tous les êtres humains
4. La cohésion sociale entre les territoires et entre les générations
5. Un développement selon des modes de production et de consommation responsables.

Il se compose de 3 parties :

- La 1ère partie présente la prise en compte du développement durable par Lorient Agglomération, au regard des 5 éléments de méthode définis par l'Etat : pilotage, transversalités, participation de la société civile, évaluation, amélioration continue.
- La 2ème partie présente les objectifs de développement durable définis par l'Agenda 21 du territoire, les faits marquants de l'année 2016, les perspectives pour l'année 2017 et quelques indicateurs d'évaluation, pour chaque politique mise en œuvre (missions 1 à 5).
- La 3ème partie décrit les actions menées par l'agglomération en matière d'exemplarité, dans son fonctionnement quotidien (mission 6). Elle est complétée par le bilan des consommations d'énergie et des émissions de gaz à effet de serre, lié au patrimoine et aux compétences de la collectivité, pour l'année 2015.

La démarche de Lorient Agglomération

Dès sa création en 2000, la communauté d'agglomération s'est préoccupée des problématiques liées au développement durable, avec la mise en œuvre de la Charte pour l'environnement de 2002 à 2007. Cet engagement a été récompensé par la reconnaissance « Agenda 21 local » en 2007, puis en 2011 et par l'obtention des « Rubans du Développement Durable » en 2003, puis en 2012.

L'Agenda 21 est l'outil choisi par la collectivité pour intégrer le développement durable dans les différentes politiques publiques et dans le fonctionnement de ses services au quotidien. Adopté à l'unanimité le 9 mars 2012, il identifie « 21 chantiers » qui sont mis en œuvre,

de 2012 à 2021, à travers « 50 actions structurantes », déclinées en « 250 actions opérationnelles ». Ce programme s'enrichit chaque année de nouveaux projets et de nouvelles actions qui le font vivre dans le temps. L'année 2016 est la 5ème année de mise en œuvre du programme. Les labellisations « Cit'ergie », « Territoire Zéro Gaspillage Zéro Déchet », « Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte » (TEPCV), sont autant de déclinaisons concrètes pour réaffirmer l'engagement de la collectivité en matière de développement durable et de lutte contre le réchauffement climatique et les objectifs ambitieux fixés à l'horizon 2021.



1

Les éléments de méthode pour la prise en compte du développement durable

L'organisation du pilotage et le renforcement des transversalités

La mise en œuvre (2012-2021) de l'Agenda 21 est pilotée par le Président, la vice-Présidente chargée de la prévention des risques et de la protection des espaces naturels, le conseiller délégué chargé de l'énergie et l'ensemble des élus du bureau de Lorient Agglomération. Le comité de Direction, animé par le Directeur Général des Services, est la structure en charge de l'intégration du développement durable dans le système de management de Lorient Agglomération.

En 2016, la **Direction Environnement et Développement Durable** a fusionné avec la Direction du Patrimoine Naturel et s'est réorganisée autour de 3 principales missions :

- la sensibilisation au développement durable, mission transversale de suivi de l'Agenda 21, production d'études environnementales et volet d'éducation au développement durable,
- la gestion des espaces naturels d'intérêt communautaire et l'animation des programmes « Natura 2000 » pour la préservation de la biodiversité,
- la gestion intégrée de l'eau, la protection du littoral et la prévention de l'érosion côtière et des risques d'inondations et de submersion marine.

Le **Plan Climat Air Energie Territorial**, nouveau document cadre issu de la loi relative à la transition énergétique, va succéder au 1er Plan Climat Energie Territorial élaboré en 2012 et intégré à l'Agenda 21. Ebauché en 2016, il sera finalisé en 2017 et Lorient Agglomération sera positionné comme échelon coordinateur de la transition énergétique sur le territoire.



La participation de la société civile

Constitué en association depuis 2015, le **Conseil de développement du Pays de Lorient** (CDPL) a mis en place pour la 1ère fois en mai 2016 une **journée de la démocratie**, organisée sous forme de conférence/débat. Cette journée a permis de dresser un état des lieux des usages de la démocratie et de partager les réflexions et les actions menées dans ce domaine. Elle fait suite à une série d'entretiens réalisés avec les maires et des représentants de lycées.



L'action du CDPL s'organise autour de **7 groupes de travail** : agriculture et alimentation, démocratie et citoyenneté, économie verte, innovation sociale et numérique, habitat et aménagement du territoire, maritimité, mobilité, stratégies de territoire. En décembre 2016, la **3ème conférence annuelle de l'économie verte** a été organisée sur le thème « **Se déplacer demain dans le Pays de Lorient et en Bretagne Sud** ». Elus, experts et bureaux d'études spécialisés ont présenté aux habitants les enjeux, les initiatives et les solutions proposées pour favoriser la mobilité durable.

La dynamique d'amélioration continue

Le suivi et l'évaluation de l'Agenda 21 et du Plan Climat sont réalisés à partir de la **plateforme collaborative SKO-VEO**, outil sécurisé accessible via internet, comprenant 60 indicateurs de développement durable. Cet outil facilite l'**intégration des objectifs de développement durable** dans chacune des compétences de Lorient Agglomération, en impliquant chaque Direction et chaque service.

Cet indicateur présente l'évolution du nombre de communes ayant formalisé par une délibération, leur intérêt ou leur engagement dans une démarche Agenda 21.



12 communes sur 25 sont engagées dans une démarche de type Agenda 21. Sur ces 12 communes, 4 ont demandé et obtenu la reconnaissance «Agenda 21 local» délivrée par l'Etat, et 1 commune a obtenu le label «Notre Village Terre d'Avenir». En 2016, la commune d'**Hennebont** s'est lancée dans l'**expérimentation de la démarche « Spiral »**. Il s'agit d'une démarche participative qui place la notion de bien-être pour tous, au cœur des projets de développement durable. La commune de **Riantec** a finalisé le **diagnostic** de son **Agenda 21** ; les enjeux ont été partagés avec les habitants en janvier 2017.

2

La stratégie, les actions et les projets de développement durable de Lorient Agglomération

Cette partie présente les objectifs de développement durable, les faits marquants de l'année 2016, les indicateurs de résultats et les perspectives pour 2017, tracées pour chacune des 5 missions et des 14 compétences définies dans le cadre de la nomenclature budgétaire stratégique :

1. Agir pour un développement économique solidaire et pour l'emploi
2. Conforter l'attractivité touristique et le pôle d'excellence nautique
3. Garantir un aménagement équilibré et durable du territoire
4. Favoriser les déplacements et les mobilités durables
5. Préserver un environnement et un cadre de vie de qualité

Avec 206 000 habitants et un territoire de 69 293 hectares, Lorient Agglomération confirme sa place de 3ème agglomération de Bretagne. La population augmente chaque année de 0,20% depuis 2007. L'allongement de la durée de vie et l'évolution des modes de vie contribuent à diminuer la taille moyenne des ménages (de 2,57 personnes il y a 20 ans à 2,10 en 2011). Les personnes âgées de 65 ans ou plus représentent 20% de la population, et les moins de 25 ans représentent 28,4%.



➤ Mission 1

'Agir pour un développement économique solidaire et pour l'emploi'

La loi NOTRe du 7 août 2015 a confirmé le rôle des intercommunalités en matière de développement économique aux côtés des régions, chargées d'élaborer des schémas prospectifs et prescriptifs. Lorient Agglomération participe depuis mi-2016 à la réflexion menée par la Région Bretagne pour adapter les conditions de mise en œuvre du Schéma régional de développement économique, d'innovation et d'internationalisation (SRDEII), au nouveau contexte.

Les objectifs de développement durable

- Maintenir l'activité et valoriser les produits de la pêche
- Soutenir l'agriculture durable en lien avec le programme européen LEADER : 20% de la surface agricole utile en agriculture biologique d'ici 2020 (objectif Grenelle)
- Renforcer les liens entre producteurs et consommateurs
- Soutenir les filières énergies renouvelables et éco-matériaux, renforcer l'offre de formation initiale et continue, partager les savoirs et la connaissance
- Favoriser l'insertion socio-professionnelle et soutenir l'économie sociale et solidaire

Objectif du Plan Climat

6% de la consommation d'énergie produits par énergie renouvelable en 2020

Les chiffres clés

100 producteurs locaux au Pays de Lorient, 240 entreprises sur 12 parcs d'activités, 16% des emplois dans l'économie maritime, 1 200 emplois dans la navale civile, 1er port de pêche français en valeur (84.6 millions€ de chiffre d'affaires en 2015), 4 200 jours de stationnement sur l'aire de réparation navale, 1er port européen de Course au Large (800 emplois, 12 teams et 80 skippers), 8 000 étudiants, 4 000 jeunes suivis par la Mission Locale et 600 entreprises ayant fait appel à ses services



Les faits marquants de l'année 2016

Développement économique, innovation

Avec **AudéLor** et **Lorient Technopole**, Lorient Agglomération poursuit son action d'**accompagnement des entreprises** pour favoriser leur développement et soutenir l'innovation, sur les filières principales comme sur les activités de niche. L'agence de développement du territoire travaille à la structuration de **5 filières alliant efficacité énergétique, développement durable et innovation** : Industrie navale/Energies marines renouvelables, Nautisme/Matériaux, Pêche /Agro-Mer, Economie numérique/Electronique, Agriculture/Agro-Terre. L'Université de Bretagne Sud et le Conseil de Développement sont impliqués dans cette dynamique qui vise aussi l'**innovation sociale**.

Lorient Grand Large continue à bénéficier du soutien financier de Lorient Agglomération pour accompagner le développement du pôle d'entraînement à Lorient La Base. Un **appel à projets** est en cours **pour l'installation éventuelle d'une ferme solaire photovoltaïque de 2.5 MWc** sur la sur-toiture d'un des blocs de la base des sous-marins. Par ailleurs, Lorient Agglomération a choisi Lorient La Base pour **l'implantation des studios de répétition de MAPL** (Musiques d'Aujourd'hui en Pays de Lorient) et d'**une salle de diffusion de musiques actuelles**.

En juillet 2016, **le projet de ferme éolienne flottante**, porté par un consortium d'entreprises (Eolfi, CGN,...) et soutenu par la Région Bretagne, a été **lauréat de l'appel d'offres lancé par le Ministère de l'Environnement, de l'Energie et de la Mer**. L'objectif est d'optimiser les technologies d'éoliennes flottantes et de valider le modèle économique des fermes d'éoliennes



La ferme comptera **au départ 4 éoliennes flottantes d'une puissance unitaire de 6 MW implantées sur un espace de 17 km² au sud de l'île de Groix**, à 15 km de la côte. Elle pourra comporter à terme **jusqu'à 6 éoliennes pour une puissance totale de 36 MW** (produisant l'équivalent de la consommation électrique de la ville de Lorient). Ce projet est une première en France et contribuera au développement du tissu industriel. Il bénéficiera d'une aide à l'investissement dans le cadre du programme des investissements d'avenir et d'un tarif d'achat garanti pour l'électricité produite.

Lorient Agglomération soutient financièrement les **projets labellisés par les pôles de compétitivité** qui œuvrent depuis 10 ans pour faire travailler ensemble PME, grands groupes industriels et laboratoires de recherche. C'est le cas du **projet Hydrofan**, mené par

DCNS, l'Université de Bretagne Sud et l'entreprise Coriolis Composites de Quéven, labellisé en 2016 dans le cadre du pôle mer Bretagne Atlantique. Il consiste à mettre au point une **pale d'hydrolienne en matériau composite**, de haute performance et à faible coût.

Développement portuaire, pêche, agriculture

Lorient Agglomération inscrit dans la durée son soutien aux infrastructures portuaires, avec un **nouveau plan pluriannuel d'investissements pour le port de pêche de Lorient Keroman**, élaboré en 2016 et cofinancé par la Région Bretagne. Ce programme va permettre de rénover les bâtiments existants et d'initier une **démarche de valorisation des friches portuaires**. Par ailleurs, un soutien financier est apporté aux centres de transfert et aux structures intervenant sur les problématiques liées à la pêche ou aux co-produits de la mer.



En 2016, le port de pêche de Lorient Keroman a obtenu la **certification ISO 14001 pour l'aire de réparation navale** qui s'étend sur 7 hectares et peut accueillir plus de 20 bateaux en même temps. Depuis 2002 toutes les eaux de lavage et de carénage des navires sont collectées dans un bassin central, puis décantées et nettoyées dans la station de traitement. Cette démarche vertueuse va progressivement s'étendre à la totalité du site. **Le port de pêche va se doter d'une station d'épuration des eaux usées**. La rénovation complète du réseau d'assainissement est engagée. Un réseau séparé de collecte des eaux pluviales permettra de les traiter au sein d'ouvrages spécifiques avant rejet dans la rade. Ce chantier s'échelonnera sur plusieurs années pour être opérationnel en 2020.

L'évaluation participative de la Charte de l'Agriculture (signée en 2001 par Lorient Agglomération et ses partenaires) a été finalisée en 2016. Une intense concertation avec les représentants de la profession agricole, les acteurs socioéconomiques, le Conseil de développement et les associations locales a permis de produire une **nouvelle Charte de l'agriculture et de l'alimentation du Pays de Lorient**, qui sera proposée à la signature au 1er semestre 2017.

Elle s'articule autour de **4 défis** :

1. Préserver et valoriser les ressources de l'agriculture et l'emploi
2. Co-construire un projet alimentaire territorial durable et partagé
3. Cultiver la qualité territoriale du Pays de Lorient et favoriser la transition
4. Agir pour une mise en œuvre adaptée, concertée et volontariste de la Charte



Elle se décline dans un programme d'actions à court et moyen terme : le Programme Local de l'Agriculture et de l'Alimentation. Le **projet alimentaire territorial** pourrait bénéficier des financements de l'Etat, s'il est lauréat de l'appel « Programme National pour l'Alimentation », lancé en septembre 2016. Ce programme vise à améliorer l'alimentation autour de 4 priorités : la justice sociale, l'éducation alimentaire des jeunes, la lutte contre le gaspillage alimentaire et l'aménagement territorial.

En 2016, **Lorient Agglomération a soutenu financièrement l'installation de 15 agriculteurs** sur son territoire, grâce au versement d'une subvention d'un montant forfaitaire de 2000€, versée à tout exploitant âgé de 40 ans au plus, s'installant pour la 1ère fois en qualité de chef d'exploitation.

La mise en œuvre des **programmes LEADER (2016-2020) et DLAL Feamp** (Fonds européens pour les affaires maritimes et la pêche mis en œuvre à travers le Développement Local par les Acteurs Locaux (DLAL)), **a été interrompue à l'échelle régionale**, en raison de problèmes techniques.



Enseignement supérieur, recherche, insertion professionnelle

Le partenariat avec l'Université de Bretagne Sud se poursuit, via le Contrat de plan Etat-Région 2014/2020 et une convention pluriannuelle d'objectifs et de moyens. **La plateforme « CompositIC »**, plateforme de recherche sur les matériaux composites innovants, résultant de la collaboration entre les laboratoires de recherche de l'UBS et des entreprises privées, constitue une **vitrine des savoir-faire de fabrication robotisée de matériaux composites**, déjà bien utilisés dans le nautisme, la course aux large et les éoliennes.

Explo'r@de, un nouvel outil pédagogique pour tous les publics : cette application en réalité augmentée est proposée par l'Espace des Sciences/Maison de la mer pour découvrir les activités maritimes de la rade de Lorient. **Table d'orientation numérique** pour tablettes et smartphones, elle a été conçue avec des élèves ingénieurs de Télécom Bretagne, réalisée par l'entreprise numérique lorientaise Her Back Médias, et constitue une base de données qui compile et restitue les informations sur plus de 80 points remarquables autour de la rade.

Lorient Agglomération soutient la Mission Locale et favorise la mise en réseau de tous les acteurs pour dynamiser le marché de l'emploi, notamment en direction des jeunes. En 2016, la Mission Locale et l'association ARPE ont fusionné pour devenir la « **Mission Locale Pays de Lorient- Réseaux pour l'Emploi** ». Depuis le mois de janvier, le **développement de la clause d'insertion dans les marchés publics** a été délégué par Lorient Agglomération à cette nouvelle structure. Un poste de « **facilitateur clause sociale** » permet de faire le lien entre les entreprises, le donneur d'ordre et les structures d'emploi et d'insertion du territoire.

Le dispositif « Garantie jeunes », propose aux 16-25 ans pas ou peu diplômés et dont les ressources ne dépassent pas le RSA, **un accompagnement intensif pendant un an**, avec des périodes de stage et d'apprentissage en entreprise et une aide financière mensuelle de 461.72€, pour faciliter les démarches d'accès à l'emploi. Avec ce dispositif, un jeune peut désormais s'inscrire dans un parcours actif d'insertion professionnelle.



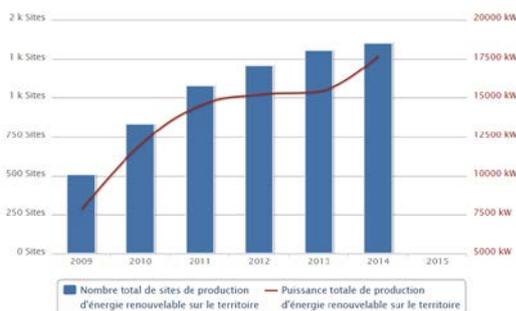
Les indicateurs :

- **300** bénéficiaires du dispositif « Garantie jeunes » depuis avril 2015
- **516 000** heures de travail dans le cadre de la « clause d'insertion sociale des marchés publics » sur la période 2011-2015, soit l'équivalent de 80 emplois à temps plein
- **22** donneurs d'ordres sur le territoire (collectivités locales, bailleurs sociaux, hôpital, ministère de la Défense, SNCF, CTRL, ...)
- Plus de **700** personnes qui ont accès à l'emploi (à 80% de niveau inférieur au CAP) ; 80% sont toujours en emploi 1 an après.
- **20%** des exploitations agricoles commercialisent leur production en circuit court
- **1 exploitation en circuits courts sur 2** réalise plus de 75% de son chiffre d'affaires en circuits courts



Evolution de la puissance installée en énergie renouvelable sur le territoire

Cet indicateur présente l'évolution du nombre de sites de production d'énergie renouvelable raccordés au réseau ainsi que la puissance installée totale sur le territoire



La puissance installée augmente de façon non linéaire. Elle représente en 2014, **148 GWh**, soit environ **4% de la consommation**.



Quantité de produits de la mer traitée sur le port

Cet indicateur précise les tonnes de produits de la mer traitées chaque année sur le port de pêche.



80 000 tonnes de produits de la mer transformées au port de pêche de Lorient Keroman, à mettre en perspective avec les 26 241 tonnes de poissons commercialisés, dont :

- 15 000 tonnes débarquées par les bateaux lorientais
- 6000 tonnes livrées par camion en complément de la production des pêcheurs locaux
- 5000 tonnes débarquées par les armateurs espagnols en base avancée.

LES PERSPECTIVES POUR 2017

Un nouveau conventionnement sera proposé avec la Région, dans le cadre du SRDEII.

Développement économique, innovation

- Confortement des partenariats avec les acteurs du développement économique (AudéLor, Lorient Grand Large, ...) et soutien aux filières de l'innovation (3 300 000€)
- Soutien de projets en faveur de l'innovation numérique

Développement portuaire, pêche, agriculture

- Soutien au développement du port de pêche et de la filière (386k€)
- Poursuite de la remise en état des réseaux d'assainissement du port de pêche et réalisation d'une station d'épuration (814k€)
- Soutien au Conseil Consultatif Régional Sud, au Comité départemental des pêches et au Festival du film Pêcheurs du monde (30k€)
- Soutien à l'installation de jeunes agriculteurs
- Signature de la Charte de l'agriculture et de l'alimentation
- Validation des espaces agricoles stratégiques à préserver à long terme dans le SCOT
- Engagement d'une action intercommunale sur la restauration collective du Pays de Lorient via l'éducation alimentaire des jeunes, et le développement de l'approvisionnement en produits locaux et notamment bios.

Enseignement supérieur, recherche, insertion professionnelle

- Accompagnement des structures IDmer et Ifremer (155k€)
- Accompagnement de 7 programmes de recherche de l'UBS et du plateau technique ComposiTIC (103k€), soutien aux actions de l'UBS (96k€)
- Soutien à l'action de la « Mission Locale Réseaux pour l'Emploi » (706 765€).

➤ Mission 2

'Conforter l'attractivité touristique et le pôle d'excellence nautique'

Le schéma de développement touristique (2012/2020), constitue le cadre de référence pour l'action de Lorient Agglomération. Il est mis en œuvre avec l'ensemble des acteurs de la filière. La politique touristique s'appuie sur les équipements d'intérêt communautaire, sur l'ensemble des initiatives locales et sur la nécessaire valorisation des atouts économiques, tel que le pôle nautique.

Les objectifs de développement durable

- Développer une offre de produits touristiques 'Mer, Rade, Vallées'
- Renforcer les capacités d'accueil et l'accessibilité
- Améliorer le fonctionnement des activités sportives et culturelles



Les chiffres clés

200 offres touristiques, réparties en 3 catégories : loisirs et activités, sites à visiter, excursions maritimes et fluviales. 45 000 touristes en saison, 300 000 visiteurs par an accueillis par l'office de tourisme, 50 hôtels, 27 campings, 6 résidences tourisme, 2 villages vacances familles, 10 000 résidences secondaires, 2 500 places d'accueil portuaire, 3 000 emplois salariés dans l'hôtellerie et la restauration (7% du PIB).

Les faits marquants de l'année 2016

Lorient Agglomération développe une politique communautaire en faveur de la randonnée et des sports de pleine nature et accentue l'accompagnement des projets portés par les acteurs privés et par les communes. Chaque commune dispose d'atouts patrimoniaux, historiques et environnementaux qu'il convient de valoriser. Ainsi, l'agglomération souhaite promouvoir le tourisme rural tout en continuant à soutenir le développement touristique du littoral.

En lien avec ses partenaires, l'office de tourisme et la Chambre de Commerce et d'industrie du Morbihan, un nouveau service est proposé aux professionnels du tourisme, pour leur apporter de l'information-formation sous forme d'ateliers, de conférences, d'éductours.

La politique touristique s'appuie sur des agences de pôles modernes, dans lesquels les outils numériques et interactifs sont très présents. Après la livraison en 2015 de la nouvelle agence de Larmor-Plage, des travaux de réaménagement ont été entrepris sur celles de Port-Louis et Lorient.

Sont en projet, les réaménagements des agences d'Hennebont et de Groix.

En complément, puisque plus de 80% des touristes ne viennent jamais pousser la porte d'un office, Lorient Agglomération a engagé, avec Lorient Bretagne Sud Tourisme, l'installation de Relais d'Information Touristiques (qui constituent des « condensés » d'agence), déployés sur l'ensemble du territoire : gares SNCF et maritime, aéroport, sites touristiques (citadelle de Port-Louis, Lorient La Base, village de Poul Fetan, ...) et dans les communes de l'agglomération. Le 1er relais a été installé à la mairie de Languidic et inauguré en août 2016 ; les autres mobiliers sont progressivement mis en place entre 2016 et 2017.

Lorient Agglomération et la commune d'Hennebont ont fait l'acquisition du site du Haras National d'Hennebont, qui couvre 23 ha et dont les bâtiments sont inscrits à l'inventaire supplémentaire des Monuments Historiques. Le site accueille chaque année plus de 65 000 visiteurs, dont 37 000 payants. Son avenir se construit à la fois autour des activités sportives telles que le centre équestre, l'école d'attelage, l'organisation de concours et compétitions, mais également autour des activités touristiques et culturelles comme la visite de l'espace muséographique, l'organisation de spectacles équestres ouverts à tous les publics, ou la création artistique (en résidence).



Après la rénovation complète de son parcours de visite, la **Cité de la Voile Eric Tabarly** a permis à la ville de Lorient d'obtenir une **2ème étoile Michelin**. La fréquentation de l'équipement a augmenté de 16% depuis sa réouverture. Une augmentation a aussi été enregistrée pour les visites couplées et le temps passé à Lorient La Base.



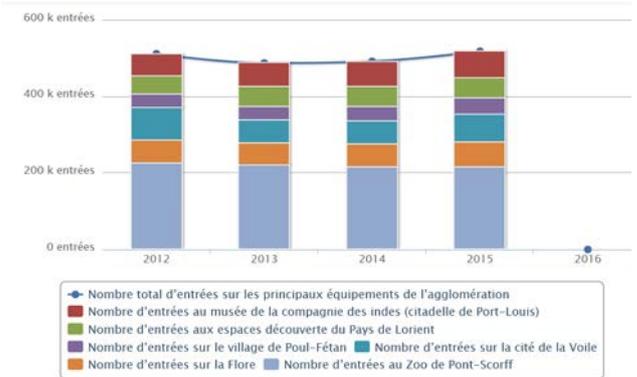
La **2ème phase des travaux d'extension du Centre Nautique de Kerguelen** a débuté après la saison estivale de 2016, sur la commune de Larmor Plage. Une extension sur 2 niveaux requalifie la façade arrière et le pignon côté mer. Le site de l'**anse du Stole**, sur la commune de Ploemeur, a obtenu le **niveau 1 du label Handiplage**.



De **nouvelles modalités de perception de la taxe de séjour** ont été mises en œuvre au 1er janvier 2016 (passage au réel pour l'ensemble des hébergements touristiques), avec un nouvel outil de gestion qui permet aux hébergeurs de réaliser en ligne les déclarations et reversements du produit.

Les indicateurs :

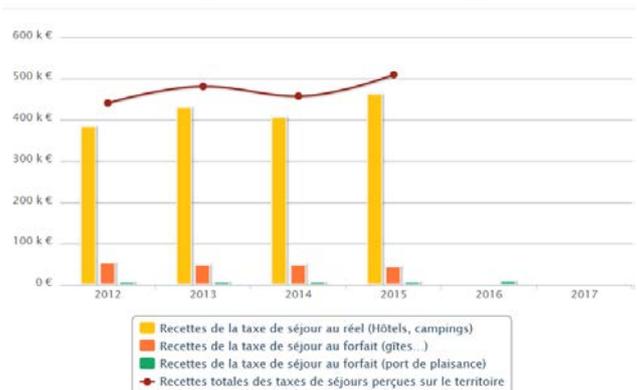
En 2015, le territoire a connu une fréquentation record pour l'ensemble des principaux équipements touristiques avec une hausse de 7.5 % par rapport à 2014 et près de 7400 personnes supplémentaires par rapport au précédent record de 2012, et ce malgré une fermeture de plus de 6 mois de la Cité de la Voile pour la refonte de sa muséographie.



Hausse de 16% de la fréquentation du village de Poul Fetan, à Quistinic (classé 1er site touristique breton par le magazine « ça m'intéresse » après sondage auprès des lecteurs). Augmentation de la fréquentation du Haras National d'Hennebont. Augmentation de la fréquentation du site « Lorient La Base », qui totalise 200 000 visiteurs.

Recettes issue de la taxe de séjour par type d'hébergement

Cet indicateur présente le montant des taxes de séjour perçu sur l'agglomération.

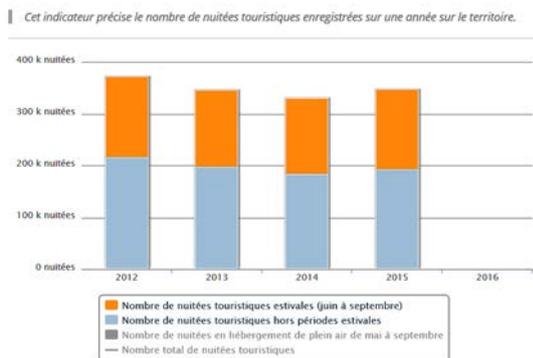


Ces éléments, détaillés par catégorie, permettent de vérifier l'impact des événementiels (festivals, événements nautiques,...) sur la consommation d'hébergements par les visiteurs.



Nombre de nuitées touristiques

Très forte hausse de la fréquentation du site internet de Lorient Bretagne Sud Tourisme (+45%).



Sur la période 2012/2015, la baisse des nuitées estivales est de 0,8%. **Après 3 années de baisse des nuitées dans les hôtels, 2015 est marquée par une reprise de 5 %.** Il faut noter la part importante des nuitées pour motifs affaires, de l'ordre de 200 000 nuitées en 2015. Les événements du territoire concourent également aux résultats, à l'exemple de la Volvo Race en 2015 qui montre un impact de + 16.5 % sur les nuitées en comparaison avec 2014 sur la même période.

Hausse de 5% de fréquentation pour les ports de plaisance, de 7% pour les activités nautiques et de 10% pour les Gîtes de France.



LES PERSPECTIVES POUR 2017

- Etude de programmation pour la définition d'un nouveau parcours de visite et la construction d'une structure de spectacle couverte au Haras d'Hennebont (130 000€).
- Etude prospective sur le site de Poul Fetan (maîtrise d'ouvrage la Compagnie des Ports, délégataire de service public du site), cofinancée à 50% par Lorient Agglomération.
- Accueil des scolaires des 25 communes dans les espaces muséographiques et dans les équipements de loisirs (centre nautique, parc d'eau vive, patinoire, golfs).
- Poursuite de la mise en œuvre de la nouvelle politique d'accueil des touristes (372 500€).
- Etude d'aménagement des offices de tourisme de Groix et d'Hennebont (214 500€).
- Equipement de la nouvelle Gare de Lorient par de nombreux visuels pour en faire une porte d'entrée touristique sur le territoire (46 000€).
- Bilan de la signalisation touristique pour mise en conformité avec les règles définies par la nouvelle charte départementale de signalisation touristique.
- Mise en œuvre opérationnelle de la politique randonnée.
- Réalisation d'une cartographie des itinéraires touristiques à vélo.
- Finalisation des travaux d'extension du Centre Nautique de Kerguelen (450 000€).
- Lancement des marchés de dragage pour les ports de Lorient centre, BSM et Kernével (288 750€). Suivi des sédiments sur l'ensemble des ports communautaires (33 500€).



➤ Mission 3

'Garantir un aménagement équilibré et durable du territoire'

Le Programme Local de l'Habitat (2012-2016), constitue le volet opérationnel de l'Agenda 21 pour atteindre les objectifs fixés en matière d'aménagement et d'habitat durables. En 2016, l'élaboration d'un nouveau PLH (2017-2022) a été finalisée.

Les objectifs de développement durable

- Maîtriser la consommation de l'espace et lutter contre l'étalement urbain
- Favoriser l'attractivité du territoire, l'équilibre démographique et la mixité des fonctions
- Viser l'habitat durable pour tous, garantir une offre de logements diversifiés et accessibles
- Renforcer les solidarités et l'accompagnement des personnes fragiles
- Renforcer l'utilisation des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC)

Objectifs du PLH (2012-2016) :

Construire 1 000 logements par an (dont 264 logements locatifs sociaux)

Réhabiliter 300 logements sociaux par an

Objectifs du PLH (2017-2022) :

Croissance démographique à 0.34%/an, 206 650 habitants en 2022, 1.99 personnes par ménage

Construire 1 100 logements par an (dont 280 à 300 logements locatifs sociaux)

Réhabiliter 350 logements sociaux par an

Objectif du Plan Climat

- Réhabiliter 3% du parc de logements (privé et public) par an
- Lutter contre la précarité énergétique dans les logements privés et publics

Les chiffres clés

0.25% de croissance démographique/an, 2.1 personnes par ménage, 51% du parc de logements construits avant 1975 (58% classé très énergivore), 75% du parc social concentré sur le cœur d'agglomération, les logements sociaux représentent 30% de la construction neuve 1 800 établissements sur 1 500 ha de zones d'activités, 6 projets de parcs d'activités à l'étude 83,5 kms de fibre optique, 11 100 logements éligibles dont 4 300 commercialisables, 130 établissements publics raccordés

Les faits marquants de l'année 2016

Politique de l'habitat

Les objectifs quantitatifs du PLH 2012-2016, en termes de production de logements, notamment sociaux, et de réhabilitation du parc de logements existants, publics et privés, sont globalement atteints. La mobilisation financière de Lorient Agglomération sur cette période est

importante et a des répercussions positives. Elle a joué un véritable rôle de levier sur l'économie locale et le soutien de l'activité du bâtiment.

Le nouveau PLH, présenté au Conseil Communautaire du 7 février 2017 pour être adopté après avis du Préfet et du Comité Régional de l'Habitat et de l'Hébergement, fixe 3 orientations :

- Développer une offre d'habitat qui conjugue construction neuve et réhabilitation du parc ancien
- Promouvoir un habitat durable et solidaire
- Renforcer la gouvernance pour mener solidairement la politique de l'habitat.

Ces orientations se déclinent en 21 actions au service des habitants : 5 actions sur l'aménagement du territoire, 5 actions sur le parc social, 4 actions sur le parc privé, 4 actions en direction de publics spécifiques et 3 actions liées aux conditions de la réussite du programme. Un budget total de 37 millions d'euros est destiné à mettre en œuvre le programme sur les 6 prochaines années. Ces investissements généreront plus de 347 millions d'euros pour les entreprises locales.

Des objectifs territorialisés de production de logements neufs, de logements sociaux et de logements en accession à prix encadrés, ont été définis pour chacune des 25 communes.



L'Espace Info Habitat (EIH) a ouvert ses portes début novembre dans ses nouveaux locaux, à proximité de la Maison de l'Agglomération. Labellisé « Plateforme locale de rénovation de l'habitat » en 2015, ce guichet unique de conseils aux particuliers (numéro vert 0 800 100 601), regroupe les services de Lorient Agglomération (habitat, droit des sols, conseil en architecture), l'ADIL (Agence Départementale d'Information sur le logement) et ALOEN (Agence locale de l'énergie). Il conseille gratuitement les habitants en apportant un accompagnement personnalisé, des solutions techniques et une information sur les dispositifs d'aides financières, pour toute question concernant l'habitat : achat ou construction d'un logement, rénovation énergétique, équipement en énergies renouvelables ou adaptation d'un logement au handicap. A noter que cet espace a été raccordé à la Maison de l'agglomération pour bénéficier de sa production d'énergie renouvelable (bois et photovoltaïque).

La maison durable de demain : créé par la « Team Solar Bretagne », ce prototype de maison innovante a été exposé sur le parvis de la Maison de l'Agglomération et présenté au public par ALOEN pendant la fête de l'énergie. Ce projet rassemble universitaires, laboratoires de recherche, artisans, artistes et professionnels, pour démontrer au public qu'il est possible de construire un logement performant et écologique pour un budget raisonnable.



Urbanisme - Aménagement

L'assistance aux communes dans les domaines du droit des Sols, des Plans Locaux d'Urbanisme, des études d'urbanisme et de la conduite opérationnelle de projets urbains se poursuit. Ainsi, les services de l'agglomération instruisent les permis de construire de 24 communes sur 25. 13 PLU sont actuellement en cours de révision, dont 9 ont démarré au printemps 2016. 11 sont pris en charge par les services de Lorient Agglomération. Plusieurs procédures de modification sont également en cours. A ce jour, **10 PLU intègrent les préconisations de la loi Grenelle et 1 PLU intègre celles de la loi ALUR** avec une prise en compte plus forte de l'énergie-climat. L'instruction du droit des sols et la réalisation des PLU donnent lieu à la mise en place de conventions avec les communes ayant sollicité les services communautaires.

La prise en compte de la thématique énergie dans les projets d'aménagement s'est intensifiée en 2016, notamment via l'intégration d'un référent « énergie » aux réunions de suivi des zones d'activités existantes (**ZA de Restavy à Plouay et ZA/ZI du Mourillon Nord à Quéven**). 4 projets bénéficient d'une prise en compte ambitieuse de la problématique énergie/climat : la ZAC du quartier du Manio à Lorient (étude de faisabilité pour la mise en place d'un réseau de chaleur bois à l'échelle de la ZAC), la ZAC de Kerpont à Lanester (tranche conditionnelle pour une étude préalable d'opportunité sur le potentiel de développement des énergies renouvelables), la ZAC de Boul Sapin à Brandérion (complément et mise à jour de l'étude sur le potentiel de développement des énergies renouvelables), la Zone du parc à Gâvres (projet d'installation de 2 500 m² de panneaux photo-

voltaïques sur les toitures, pompes à chaleur associées aux systèmes de pompage d'eau de mer nécessaires aux activités d'algo et de conchyliculture).



La Zone d'Aménagement Concerté d'intérêt communautaire du quartier de la gare « Lorient Odysée » a connu des avancées significatives en 2016 avec la construction de bâtiments. Des objectifs de renouvellement urbain et de développement économique sont visés pour ce nouveau quartier. Une **démarche de développement durable est engagée** pour réduire son empreinte écologique (optimisation des déplacements, gestion de l'énergie, récupération des eaux pluviales, jardins partagés, réduction des déchets, des nuisances sonores, ...) et favoriser sa labellisation en éco-quartier.

Lorient Agglomération a participé pour la 1ère fois au SIMI (Salon de l'immobilier d'entreprise) sous l'étiquette « Bretagne Business Carré », aux côtés des agglomérations de Quimper, Saint-Brieuc et Lannion, pour présenter aux entreprises intéressées les atouts du territoire, les parcs d'activités, les surfaces à commercialiser et la capacité d'innovation du territoire via l'Université et Lorient Technopole.



Le déploiement de la boucle numérique de Lorient Agglomération arrive globalement à son terme. La collectivité poursuit de nouvelles interconnexions pour la mutualisation d'infrastructures informatiques avec les communes et les partenaires. Elle apporte un service aux entreprises mal desservies, en étendant le réseau en fibres et en liaisons hertziennes, à partir de sa propre boucle numérique. 2017 marquera le début du déploiement sur la commune de Plouay, dans le cadre du projet « Bretagne Très Haut Débit ».



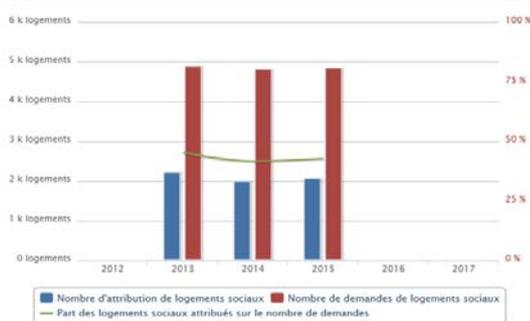
Les indicateurs :

En 2016 : 249 dossiers validés en Commission locale d'amélioration de l'habitat (94% des objectifs alloués au territoire), 286 diagnostics énergétiques (dont 178 ont abouti au dépôt d'une demande de subvention), 70 dossiers « adaptation du logement », 39 ménages bénéficiaires du volet « accompagnement social », 104 prêts « Prim'Access », 6 prêts à taux zéro social.

Le rythme de la consommation foncière pour l'habitat a ralenti sur la période 2006-2011 (+0,8%) par rapport à ce que l'on observait entre 1999 et 2006 (+1,1%). La conscience de la nécessité de produire autant de logements qu'avant sur moins d'espace est aujourd'hui bien ancrée. C'était un axe fort des précédents PLH de Lorient Agglomération. Ainsi, entre 1999 et 2006, ce sont 628 hectares qui ont été urbanisés pour l'habitat contre 360 sur la seconde période (soit un rythme de consommation qui passe de 90ha/an à 60ha/an).

Nombre de logements locatifs sociaux attribués

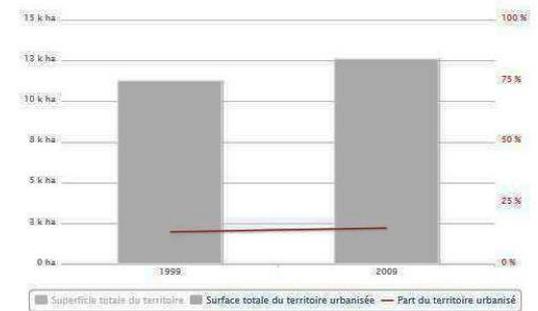
Cet indicateur rend compte du nombre de logements sociaux attribués chaque année sur le territoire et le pourcentage de logements attribués par rapport au nombre de demandes de logements émises.



Evolution du nombre d'hectares artificialisés

31 mars 2016

Cet indicateur présente l'évolution du nombre d'hectares consommés par l'urbanisation.



Au 1er janvier 2016, 4 838 demandes de logements sociaux sont en cours sur le territoire de Lorient Agglomération. Ces dernières années, la demande est restée stable. Elle a cependant connu une légère diminution de -1,7%, sur l'année 2014. Parmi ces demandeurs 42% sont déjà locataires du parc HLM (à la recherche d'une mutation) et 58% sont des demandeurs « externes » c'est à dire non logés dans le parc social. La tension locative est dite « modérée ». Elle reste aux environs de 3 demandes pour 1 attribution.

LES PERSPECTIVES POUR 2017

Politique de l'habitat

- Approbation définitive du PLH (2017-2022) et mise en place de certaines actions en découlant (délibérations, thermo-façades sur les communes de Quistinic et Inguiniel, contractualisation avec les bailleurs sociaux, lancement d'un appel à projets, ...)
- Aides à la pierre : suivi de la délégation de compétence (600k€)
- Aides à la production de logements locatifs publics (2 500k€)
- Aides à la réhabilitation des logements locatifs publics (2 000k€)
- PTZ « Prim'access » - « Prêt renov » - (200k€)
- Aides diverses aux propriétaires privés dans le cadre du PIG (375k€)
- Diversification des missions de l'Espace Info Habitat :
- Renforcement du rôle de l'EIH et surtout du partenariat entre l'ensemble des structures notamment autour de la question des copropriétés
- Animation du partenariat autour de la Plateforme Locale de Rénovation de l'Habitat
- Mise en place de la Conférence Intercommunale du Logement et du Plan Partenarial de Gestion et d'Accueil des Demandeurs.

Urbanisme

- Conventions signées avec les communes pour la réalisation des PLU (306 240€)
- Conventions mutualisées pour l'instruction du droit des sols (257 578€)
- Etude relative aux enjeux transversaux connexes à des politiques communautaires (50k€)

Aménagement

- Aménagement des premiers îlots C1 et C2 de la ZAC de la Gare.
- Déploiement de la fibre avec 1000 prises FTTH sur la commune de Plouay (146 850€).

Budget ZAC de la Gare :

- Acquisitions foncières (747 300€).
- Travaux de démolition, de dépollution et de viabilisation (789 000€).
- Prestation de services en communication et études AMO et maîtrise d'œuvre (280 400€).

➤ Mission 4

'Favoriser les déplacements et les mobilités durables'

Le Plan de Déplacements Urbains, approuvé par le conseil communautaire du 22 février 2013, se compose de 27 enjeux, déclinés en 101 fiches actions. Il constitue le volet opérationnel de l'Agenda 21 pour relever le défi territorial, social, environnemental et comportemental de la mobilité durable.

Les objectifs de développement durable

- Réduire l'usage de la voiture : passer de 2 déplacements sur 3 à 1 déplacement sur 2, à l'horizon 2021
- Dynamiser les transports collectifs et favoriser l'intermodalité
- Développer les modes de déplacements actifs et sensibiliser les habitants, les jeunes et les scolaires aux modes de déplacements alternatifs
- Réduire l'impact environnemental des déplacements domicile-travail et du transport de marchandises

Les chiffres clés

900 000 déplacements par jour sur le territoire, du lundi au vendredi, soit 4,39 déplacements par jour et par personne (+ 18% par rapport à 2004). 1, 37 voitures par ménage.

17,4 millions de voyageurs transportés par an sur le réseau urbain (terre et mer) dont 10 000 scolaires par jour.

Un réseau de transport collectif de plus de 8 millions de kilomètres, parcourus par 96 bus CTRL et 86 bus en sous-traitance, circulant sur 34 lignes de bus principales et 176 services « de proximité » et desservant 2 100 arrêts.

1,4 millions de voyageurs transitant par les 4 gares du territoire, dont 800 000 passagers TER en gare de Lorient avec 23 arrêts TER par jour (14 à Gestel, 15 à Hennebont, 4 à Brandérion).

200 000 voyages TER enregistrés entre Vannes et Lorient.

Les faits marquants de l'année 2016

Pour accueillir les nouveaux voyageurs attendus du fait de l'arrivée de la ligne « Bretagne Grande Vitesse » en juillet 2017, le projet d'aménagement « Lorient Odyssée » est en ordre de marche. Il comprend 3 éléments :

- la nouvelle gare TGV de Lorient, construite en 2016 (800 m3 de bois de pin Douglas utilisés) ainsi que le bâtiment tiers y attenant. Au sud, le vaste parvis du bâtiment s'ouvrira sur le centre-ville de Lorient, la gare routière interurbaine (en cours de réalisation) et la

voie prioritaire du bus à haut niveau de service (Triskell), également accessible aux vélos et piétons. Les travaux de création du quai sud et de la voie TER sont aujourd'hui réalisés.

- le pôle d'échanges multimodal, permettant la complémentarité entre le transport ferroviaire (TGV et TER), les autres modes de transport collectif (bus urbains, liaisons avec les lignes maritimes, cars interurbains, cars régionaux) et les déplacements doux.

- l'aménagement du nouveau quartier de la gare qui s'étend sur 15,7 ha et prévoit la réalisation de 28 000 m² de commerces et activités, 32 000 m² de bureaux et 42 000 m² de logements dont 25 % de logements sociaux.



L'année 2016 est marquée par une activité intense autour de la réalisation des branches Nord et Sud du Triskell. Cette voie prioritaire aux bus de 14 kms, desservira, dès 2017, le centre-ville de Ploemeur et Quéven, en passant par des quartiers à forte densité de population. 2 gros chantiers ont démarré en 2016, sur l'axe Lanester/Larmor, à la limite de Lorient/Ploemeur, et sur la rue de Belgique à Lorient. Sur l'ensemble du parcours, les aménagements réalisés ont permis de créer des aménagements paysagers de qualité (736 arbres plantés contre 297 abattus).

La nouvelle tarification des transports collectifs, mise en place en juillet 2016, tient compte du quotient familial calculé par la Caisse d'Allocations Familiales. Les élus ont adopté le principe d'une tarification solidaire qui offre des tarifs préférentiels aux foyers à revenus modestes et permet également d'appliquer des seuils de quotients familiaux plus favorables aux personnes bénéficiaires de l'Allocation Adulte Handicapé (AAH).

Pour rationaliser l'offre de transport collectif et maintenir une offre de qualité dans un budget contraint, une **expertise territoriale de la mobilité**, a été mise en chantier en 2016 sur le territoire. Un bureau d'études spécialisé a été missionné pour analyser le fonctionnement actuel du réseau et proposer une stratégie et des principes de restructuration, tenant compte de la géographie du territoire, des caractéristiques de son urbanisation et des densités urbaines qui en découlent. L'objectif est d'aboutir en 2017 à la **refonte d'un nouveau réseau de transport collectif**, qui corresponde mieux au territoire et à ses évolutions.

En parallèle de ces études, Lorient Agglomération a réalisé une **enquête auprès des habitants** pour connaître leurs habitudes de déplacements et mesurer la connaissance de « l'offre bus » existant à l'échelle du territoire. **Plus de 1 600** personnes ont répondu au questionnaire diffusé en ligne sur internet, dans le magazine « Les Nouvelles », et sur le terrain, avec la présence d'enquêteurs au moins une demi-journée sur chacune des 25 communes.

Le Syndicat Mixte du SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale) a lancé une **enquête de mobilité à l'échelle du Pays de Lorient**, auprès d'un échantillon de 3 370 ménages et 4 000 personnes, pour réactualiser les données de la dernière « enquête ménages », datant de 2004. Les premiers résultats de cette enquête ont été présentés lors de la **3ème conférence de l'économie verte**, organisée par le Conseil de Développement du Pays de Lorient.

2 équipements structurants (le Parc des Expositions et le hall de la gare d'échange L'Orientis) et **1 équipement de loisirs et tourisme** (la Patinoire du Scorff), ont été désignés comme prioritaires, parmi les 49 sites du parc d'Établissements Recevant du Public (ERP) et les 25 Installations Ouvertes au Public (IOP) **concernés par l'Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'Ap)**. Ils ont bénéficié de travaux de mise en conformité dès 2016, 1ère année de réalisation de l'Agenda.



Lorient Agglomération accompagne les communes qui souhaitent réaliser des aménagements et des **schémas communaux de déplacements piétons et cyclables**. En 2016, des aménagements ont été confortés sur la commune de Guidel qui possède déjà de nombreuses liaisons pour rejoindre le littoral et tout le long du front de mer.

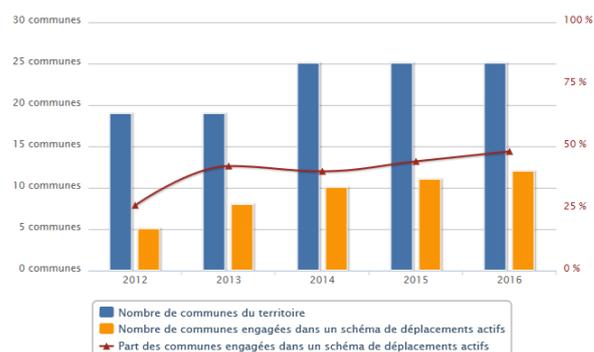
L'atelier vélo participatif « **L'abri Syklett** » a ouvert ses portes en septembre 2016 à Lorient. Porté par un collectif de 4 partenaires, l'association Vél'Orient, l'association Otim'ism, le service d'insertion de la protection judiciaire de la jeunesse et la Sauvegarde 56, il apprend à chacun à réparer, entretenir ou équiper son vélo. L'atelier propose à la vente des vélos recyclés et organise aussi des ateliers mobiles de réparation, sur différents sites de l'agglomération.



Les indicateurs

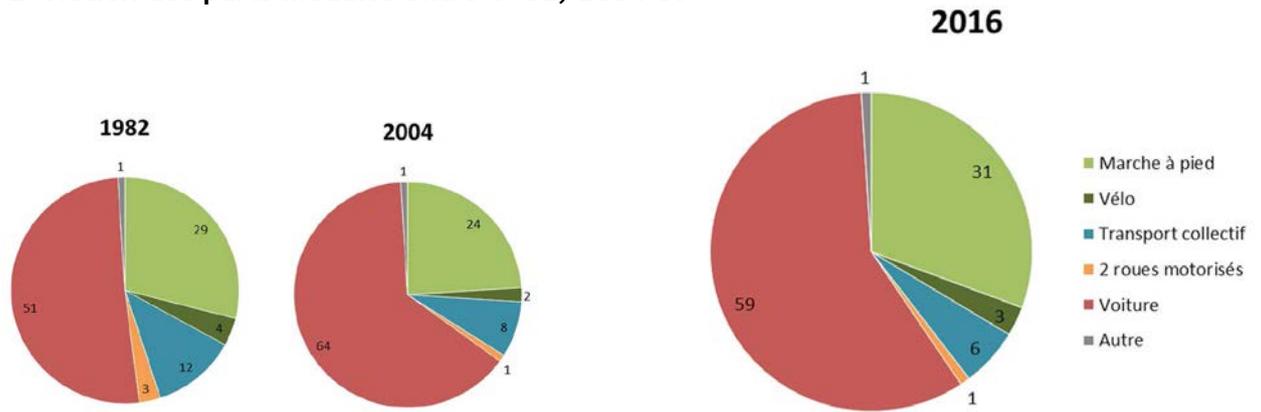
Part des communes engagées dans un schéma de déplacements actifs

Cet indicateur présente l'évolution du nombre de communes engagées dans la réalisation d'un schéma communal pour des déplacements actifs.



Depuis 2012, on note une **évolution régulière du nombre de communes engagées dans la réalisation d'un schéma vélo, d'un schéma piéton ou de zones 30** (dans le cadre de la démarche «ville apaisée»). En 2016, près de la moitié des communes du territoire sont engagées (12 communes). Les communes qui font des aménagements en faveur des modes doux de déplacements sans réaliser de schéma global, ne sont pas comptabilisées. A ce jour, on recense **1 325 km de voirie** pour les déplacements quotidiens ou de loisirs à vélo, sur les 25 communes de l'agglomération, dont **145 km de «Voies Vertes»** (réservées aux modes doux de déplacements).

Evolution des parts modales entre 1982, 2004 et 2016



On note une **forte progression de la part modale des modes actifs en 2016**, 31% de part modale pour la marche et 3% pour le vélo. La part modale de la voiture est en baisse (elle est passée de 64% en 2004 à 59% en 2016). La baisse de la part modale des transports collectifs se poursuit.

800 000 voyages annuels sur les liaisons maritimes, permettant d'économiser environ 13 millions de kms en voiture et 750 000 litres de carburant, ce qui représente plus de 1 million d'euros d'économie de carburant pour les usagers.

Plus de 20 000 abonnements à la nouvelle gamme de tarifs des transports collectifs (dont la moitié à tarif préférentiel).

15 nouveaux bus conformes à la norme européenne d'émission de polluants « EURO 6 ».

LES PERSPECTIVES POUR 2017

- Renouvellement partiel du parc d'autobus (marché de 4 Millions€ passé tous les 2 ans), avec acquisition de 14 véhicules standards et 1 articulé. Mise en accessibilité des navires anciens.
- Finalisation des travaux et livraison des branches Nord et Sud du Triskell (11.7 M€).
- Finalisation des travaux et livraison du Pôle d'Echanges Multimodal (7M€).
- Mise en service de la nouvelle Gare de Lorient, inaugurée le 17 mai 2017 à 17h17.
- Accompagnement des politiques cyclables portées par les communes via le fonds de concours de Lorient Agglomération.
- 2ème année de mise en œuvre de l'Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'AP) : poursuite du programme approuvé pour la mise en accessibilité du patrimoine bâti et de ses abords (194 500€).



➤ Mission 5

'Préserver un environnement et un cadre de vie de qualité'

Engagée de longue date en faveur du développement durable, Lorient Agglomération poursuit la mise en œuvre de cette politique publique phare depuis sa création et aujourd'hui reconnue nationalement. Les caractères innovant et performant des réalisations sont particulièrement reconnus par les acteurs et partenaires qui engagent avec la collectivité des contractualisations fortes, aussi bien sur le fonctionnement que sur l'investissement.

Les objectifs de développement durable

- Assurer la gestion de l'eau potable et la gestion intégrée de l'eau
- Préserver le patrimoine naturel et la biodiversité
- Prévenir les risques, limiter les nuisances et adapter le territoire aux effets du changement climatique
- Améliorer l'efficacité énergétique et promouvoir l'utilisation des énergies renouvelables
- Réduire la production et augmenter la valorisation des déchets ménagers
- Réduire la production de déchets des activités économiques
- Sensibiliser et mobiliser le grand public et les scolaires au développement durable



La gestion de l'eau potable et de l'assainissement, à l'échelle des 25 communes, impose des investissements importants pour maintenir un service public de qualité

Objectifs du Plan Climat

Réduire de moitié les émissions de gaz à effet de serre du secteur tertiaire d'ici 2020

Consommation d'énergie inférieure à 100 kWh/m²/an pour le bâti existant

Performance énergétique supérieure de 10% à la Réglementation Thermique 2012 pour le neuf

Les chiffres clés

9 usines d'eau potable, 28 stations d'épuration, 10 espaces naturels déclarés d'intérêt communautaire, 440 ha ouverts au public, 6 sites labellisés « Natura 2000 », 13 déchèteries, 20 000 tonnes de matériaux acheminés vers les filières de recyclage, 134 conteneurs à textiles, 3 700 tonnes de compost labellisé AB produit chaque année, 3 sites « Seveso ».

Les faits marquants de l'année 2016

Gestion intégrée de l'eau, eau potable, assainissement

En application de la loi NOTRe du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République, Lorient Agglomération exercera à compter du 1er janvier 2018, une compétence obligatoire en matière de gestion des milieux aquatiques et de prévention des inondations, dite GEMAPI. L'année 2016 a été mise à profit pour définir les conditions d'application de cette compétence, proposer les principes de son exercice et élaborer le calendrier de sa mise en œuvre.

La restauration des cours d'eau côtiers visant à assurer la continuité piscicole et sédimentologique, se poursuit sur 4 ruisseaux côtiers (Saudraie, ruisseau du Fort-Bloqué, ruisseau du Ter, le Riant), par l'intermédiaire des Contrats Territoriaux sur les Milieux Aquatiques (CTMA).



et assurer la pérennité des ouvrages, par le renouvellement et la réhabilitation de certains équipements. Une réflexion sur la tarification des services a été engagée en 2016. L'objectif est d'aboutir à une grille unique des tarifs de l'eau et de l'assainissement, pour tous les types d'usagers et toutes les communes, à l'horizon 2020.

En matière de solidarité internationale, Lorient Agglomération soutient 3 projets de coopération en Afrique : le 1er concerne l'ONG Vivre en Brousse, pour l'alimentation en eau potable du village de Soussane au Sénégal, le 2ème est en lien avec l'association Eau Vive, pour l'alimentation en eau potable du canton d'Illéla au Niger (environ 200 000 habitants) et le 3ème est porté par l'association ESFI (Eau sans frontière internationale) pour créer 3 blocs sanitaires, 5 bassins-lavoirs et 8 latrines à Anjanadoria, sur l'île de Madagascar. La contribution financière de Lorient Agglomération, réalisée dans le cadre de la loi Oudin, est déterminante pour débloquer les financements complémentaires sollicités par les porteurs de projets.

Patrimoine naturel, biodiversité

Lorient Agglomération met en œuvre sa stratégie pour la protection des espaces naturels et de la biodiversité, un programme ambitieux, indissociable d'autres stratégies développées par la communauté (agriculture durable, tourisme, protection des ressources,...).

La gestion quotidienne des sites de nature a pour objectif principal la préservation et la protection des espèces, des milieux et des paysages. En complément, s'ajoutent, à la faveur de l'accueil du public sur les sites, les tâches d'entretien, de propreté, de maintenance et de réalisation de petits aménagements (passerelles, escaliers, accès aux plages, ...). Un nouvel outil de gestion a été mis en place en 2016 ; il s'agit d'une ramasseuse de feuilles hypotractée, utilisée sur le site des rives du Ter pour garantir le confort des cheminements.



En juillet 2016, les élus du territoire ont présenté à la Ministre du Logement, Emmanuelle Cosse, les travaux réalisés ces 2 dernières années au parc océanique de Kerguelen pour conforter le cordon dunaire fragilisé. Les questions cruciales du trait de côte et de l'érosion marine, ont des implications très fortes, notamment en matière d'urbanisation.



En 2016, l'agglomération a répondu à l'appel à manifestation d'intérêt (AMI) lancé par la Région Bretagne, concernant les « Projets territoriaux en faveur des continuités écologiques et des trames vertes et bleues », complété par l'appel à projets « Préservation et restauration des continuités écologiques des territoires ». En prolongement de l'étude paysagère, un important travail a été entrepris pour identifier et cartographier la Trame Verte et Bleue, à l'échelle des 25 communes. Ces éléments viennent enrichir les états initiaux de l'environnement réalisés pour les Plans Locaux d'Urbanisme des communes qui conventionnent avec Lorient Agglomération.

Dans le cadre du programme européen « Natura 2000 », une campagne de communication a été engagée pour faire découvrir au public le patrimoine faunistique et floristique exceptionnel du territoire. Le festival « Terre d'oiseaux » a été organisé à Riantec, à l'initiative de l'agglomération, avec le concours de la commune de Riantec, la SELLOR et l'association Bretagne Vivante. Le

documentaire « Chut... Espèces en voie de cohabitation », produit par la collectivité, y a été diffusé en avant-pre-

mière. Le guide ornithologique « Les oiseaux de la Rade » a également été édité à cette occasion.

L'agglomération a aussi finalisé, avec l'agence lorientaise Médialeiz, le développement de l'outil web D.U.N.E (Diversité, Unité, Nature, Equilibre), application numérique qui propose au public de découvrir les milieux naturels et les espèces emblématiques du territoire.



LA-B.COLOMO

Prévention des risques et des nuisances

Conformément à la directive européenne 2002/49/CE du 25 juin 2002, relative à l'évaluation et à la gestion du bruit dans l'environnement, l'élaboration du Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement (PPBE) a été engagée. Le PPBE tend à prévenir les effets du bruit, à réduire si nécessaire les niveaux sonores et à protéger les zones calmes. Il concerne les communes de Lanester, Larmor-Plage, Lorient, Plœmeur et Quéven.

Lorient Agglomération poursuit, avec les acteurs constitutionnels concernés, le suivi des Plans de Prévention des Risques Technologiques et leur déclinaison au travers de mesures d'accompagnement financier des riverains proches, pouvant bénéficier de dispositions particulières fixées dans le cadre réglementaire.

L'agglomération est structure pilote du Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI littoral). La labellisation du 2ème programme (2016-2020) a été reportée. Elle donnera lieu au lancement d'un programme de sensibilisation de la population aux risques littoraux.

Depuis 2015, la collectivité apporte un soutien financier au laboratoire Géosciences Marines & Géomorphologie des littoraux de l'Université de Bretagne-Sud. Celui-ci développe depuis plus de 10 ans des programmes de recherche axés sur l'évolution des environnements côtiers et marins des territoires morbihannais et breton. Localement, de nombreuses données ont été acquises sur le fonctionnement de la grande plage de Gâvres et de Kerguelen. Elles permettront de suivre l'évolution de ces plages et de définir les travaux de confortement.



Economies d'énergie, énergies renouvelables

Lorient Agglomération continue à tirer les bénéfices de ses **engagements pour l'efficacité énergétique et le développement des énergies renouvelables** (labellisation Cit'ergie, projet Smart Grid SOLENN, performance énergétique des entreprises, Conseil en Energie partagé, ...). Néanmoins, **la facture énergétique du territoire s'élève à 470 millions d'euros par an**, si on y inclut l'ensemble des consommateurs, y compris les particuliers.

Le projet **SOLENN** teste pendant 3 ans **l'accompagnement** à mettre en place **pour aider les ménages** de Lorient et Ploemeur (16 000 foyers) à **maîtriser leur consommation électrique**. En se connectant sur le **portail internet « Ti Solenn »**, les personnes peuvent visualiser leurs consommations et les pics de puissance correspondant à l'utilisation d'appareils à leur domicile. L'agence locale de l'énergie propose des ateliers de conseils aux personnes volontaires, pour réduire leur consommation.



Les investissements réalisés par l'agglomération pour **diminuer les dépenses énergétiques de son patrimoine**, ont pour objectif de générer, en moins de 10 ans, au moins 1 million d'euros d'économies annuelle nette, pérennisée sur les factures énergétiques. Il s'agit notamment d'**équiper les services industriels** qui représentent presque 80% de la facture énergétique de la collectivité. L'arrivée d'un spécialiste de l'efficacité énergétique et des énergies renouvelables au sein du service énergie a permis d'auditer les sites de traitement de l'eau et des déchets et de prioriser les travaux à réaliser, financés dans le cadre de la convention « territoire à énergie positive pour la croissance verte ».

Par ailleurs, la collectivité a constitué un **groupement de commandes pour la fourniture en gaz et électricité**, avec 19 communes mais aussi la SEM Keroman (pour le port de pêche), la SELLOR (pour les ports de plaisances, les espaces découvertes, les centres nautiques, ...). Le prix obtenu permet de réaliser une économie de 1.4 million d'euros/an sur l'ensemble des contrats.

Gestion et prévention des déchets

Après 3 ans d'expérimentation à Lorient, Caudan et Inzinzac-Lochrist, les **nouvelles consignes de tri ont été étendues aux 25 communes** de l'agglomération. Sur la période de test, les emballages collectés ont augmenté de 17.5%. Cette progression est de 23.8% pour les emballages en plastique. La collectivité a fait le choix de moderniser son centre de tri pour accueillir ces nouveaux volumes et ces **nouvelles matières à valoriser**. En matière de tri du verre et des emballages Lorient Agglomération est **classée parmi les meilleures collectivités**, selon le classement établi par Eco-Emballages, organisme pilotant le dispositif au niveau national.

Labellisée en 2015 « Territoire Zéro Gaspillage - Zéro Déchet », la collectivité a lancé en 2016 l'opération « Foyers témoins zéro déchet ».



LA-F.GALVIEL

30 familles du territoire ont été recrutées pour expérimenter pendant 3 mois de nouveaux comportements de consommation. Au terme de l'expérience, l'impact de ces gestes simples a été mesuré : **réduction globale de 32% des déchets collectés**. A la rentrée, 20 étudiants volontaires de l'Université de Bretagne Sud ont également relevé ce défi et comparé leur production de déchets avant et après l'adoption d'éco-gestes (boire l'eau du robinet, utiliser des produits alimentaires locaux, composter les déchets de cuisine, ...). Une réduction globale de 38% des déchets collectés en porte à porte a été observée au bilan de l'opération.



LA-F.GALVIEL



LA-F.TRIANEL

Education, sensibilisation, mobilisation

Lorient Agglomération continue à sensibiliser les scolaires avec 3 cycles d'animations sur le tri et la réduction des déchets. 3 programmes pédagogiques pédagogiques sur l'environnement permettent aux élèves des écoles primaires de découvrir et préserver le milieu dans lequel ils vivent, en devenant acteur de leur environnement.

A la rentrée 2016, l'expérimentation « **Ecole éco-mobile : je marche, tu roules en vélo, on prend le bus !** » a été lancée dans 3 écoles élémentaires, en partenariat avec l'Education Nationale, l'Office Central de la Coopération à l'Ecole et les associations locales « Nature & Culture » et « Les Petits Débrouillards ». L'objectif est de **promouvoir l'éco mobilité à l'échelle d'un établissement scolaire**, en sensibilisant les enfants mais aussi leurs parents et tout le personnel de l'établissement, pour encourager chacun à laisser plus souvent sa voiture au garage.

Pendant la « **Semaine Européenne du développement durable 2016** », **22 associations locales** ont organisé des actions de sensibilisation du grand public et des scolaires. **60 animations**, mises en place sur 15 communes, ont permis de sensibiliser environ **3 800 personnes**. Une projection/débat autour du documentaire « **DEMAIN** », organisée en partenariat avec la BioCoop les 7 épis, a fait salle comble au Cinéville de Lorient. La Maison de l'Agglomération a accueilli la 1ère édition du forum « **Néolab² : nouvelles économies, opportunités et leviers d'actions pour le bien-être en Bretagne** », organisé par la DREAL Bretagne, et qui a rassemblé une centaine de professionnels de la Région.

Les indicateurs :

2 000 000 de personnes/an dans les espaces naturels (dont **400 000** au parc océanique de Kerguelen)

10 000 oiseaux observés en une seule journée sur la Petite mer de Gâvres

Près de **1000** personnes à la 1ère édition du festival « Terre d'oiseaux »

46.2kg de verre collectés/habitant/an (contre **28.9kg** en moyenne en France)

23.8kg d'emballages collectés/habitant/an (contre **17.1kg** en moyenne en France)

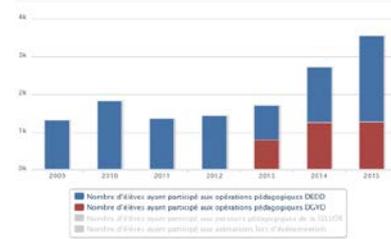
Grâce au tri d'une famille de **4** personnes pendant 1 an sur l'agglomération, on peut fabriquer :

395 bouteilles en verre, **373** bouteilles en plastique, **223** boîtes à chaussures en carton, 11 boules de pétanque en métal

261 tonnes d'objets traités par la recyclerie « Comptoir de réemploi » en 1 an d'existence

Nombre d'élèves scolarisés ayant bénéficié d'une action d'Education au développement durable (EDD)

Cet indicateur présente l'évolution du nombre d'élèves scolarisés dans un établissement scolaire du territoire (école primaire, collège, lycée, public ou privé), ayant bénéficié d'une ou plusieurs actions de sensibilisation à l'environnement ou au développement durable, organisées au sein des écoles collectives.



Sur l'année scolaire 2015-2016, 1 165 élèves (soit 48 classes) ont participé aux 3 opérations pédagogiques «SEAUS BLAVET», «ECOLEAU SCORFF» et «SEAUS LITTO-RAL».



Qualité de l'air

Cet indicateur décrit les résultats des mesures de surveillance de la qualité de l'air sur le territoire.



Entre 2010 et 2015, seules les particules en suspension (PM10) ont donné lieu à des dépassements de seuils. En 2015, on note 2 épisodes majeurs. L'épisode de mars résulte de conditions météorologiques d'une exceptionnelle stabilité : peu de vent, températures encore froides le matin favorisant la formation de couche d'inversion ayant la propriété de bloquer les polluants au sol. Celui de décembre a été provoqué par des masses de poussières particulières en provenance des zones désertiques du Sahara. Il a impacté la Bretagne après avoir été initialement enregistré en région Aquitaine.

Mission 5 (suite)

➤ 'Préserver un environnement et un cadre de vie de qualité'

LES PERSPECTIVES POUR 2017

Gestion intégrée de l'eau, eau potable, assainissement

- Organisation de la prise de compétence GEMAPI en concertation avec les structures de bassins versants et les acteurs concernés
- Participation financière à l'action des SAGE et aux structures opérationnelles de bassins versants (703 500€)
- Elaboration d'un observatoire de l'eau avec AudéLor et études sur la qualité de l'eau (10 000€)
- 1ère année de mise en œuvre de la convergence des tarifs de l'eau et de l'assainissement vers une grille unique
- Lancement d'une mission de maîtrise d'œuvre pour la refonte de l'usine de production d'eau potable de Beg Minio à Ploemeur (40k€)
- Travaux de construction d'une nouvelle usine de production d'eau potable à Groix (685k€)
- Etude de schéma directeur assainissement sur les 25 communes (150k€)
- Extension des stations d'épuration de Guidel (685k€) et amélioration des filières eau et valorisation des boues de la station du Gripp à Groix (950k€)

Patrimoine naturel, biodiversité

- Etudes préalables de restauration de sites stratégiques d'intérêt d'agglomération (25k€)
- Etude sur la digue et la vanne du moulin neuf aux rives du Ter et réfection d'une passerelle, réfection de la plate-forme d'accès à la passerelle du Bunz, travaux forestiers au Domaine du Lain et travaux de mise en sécurité aux abords des falaises de Guidel (416k€)
- Travaux dans le cadre des CTMA : rechargements de lits, busages, restauration de zones humides, confortation de berges (127k€)
- Suivis botaniques, ornithologiques, expertises avifaune et finalisation de l'application web de sensibilisation sur les sites NATURA 2000 (24k€)
- Temps fort de sensibilisation du public sur le thème des « Bernaches »

Prévention des risques et des nuisances

- Labellisation du PAPI Littoral 2016-2020
- Sensibilisation de la population aux risques littoraux (15k€)
- Pose de repères de crue de submersion marine, élaboration d'une base de données enjeux, diagnostic de vulnérabilité des secteurs sensibles (50k€)
- Suivi topo-bathymétrique et granulométrique des plages les plus exposées (140k€)
- Etude de maîtrise d'œuvre pour définir les travaux de confortement de la grande plage de Gâvres (60k€)
- Etude de connaissance des ouvrages de protection contre la submersion marine (50k€)

Economies d'énergie, énergies renouvelables

- Efficacité énergétique industrielle (optimisation de process, renouvellement de matériels)
- Développement du photovoltaïque en autoconsomma-

tion (stations d'épuration, usines, ...)

- Valorisation du biogaz de l'ISDN de Kermat
- Contrat de territorialisation du fond de chaleur, à l'échelle du territoire
- Consolidation de la mission de Conseil en Energie Partagé et poursuite de la réflexion sur l'optimisation de l'achat d'énergie
- Finalisation de l'étude de programmation et de planification énergétique engagée en 2016
- Elaboration du nouveau Plan Climat Air Energie Territorial
- Prolongement de l'expérimentation SOLENN
- Accompagnement de l'action d'ALOEN (Agence Locale de l'Energie)

Gestion et prévention des déchets

- Mise en place de la nouvelle collecte des encombrants à domicile par la recyclerie pour les 25 communes (avec création de 6 nouveaux emplois d'insertion)
- Mise en place des mesures de protection et de compensation des espèces naturelles pour la réalisation de Kermat 3 (installation de stockage des déchets non dangereux)
- Lancement d'études pour une optimisation des déchets stabilisés (amélioration du process, filière Combustibles Solides de Récupération)
- Construction de la nouvelle déchèterie d'Hennebont
- Poursuite du programme « Territoire Zéro Déchet Zéro Gaspillage »

Education, sensibilisation, mobilisation

- Evaluation à mi-parcours de l'Agenda 21-Plan Climat (20k€)
- Volet concertation du Plan Climat Air Energie Territorial (15k€)
- Animations des associations pour la Semaine Européenne du Développement Durable (30k€)
- Programme d'animations pendant la Semaine Européenne de Prévention des Déchets
- Opérations pédagogiques de sensibilisation au développement durable (66 900€)
- Reconstitution des 3 cycles d'animation « Prévention des déchets » et visites du centre de tri des emballages ADAOZ et de la recyclerie.



Mission 6

➤ 'Mobiliser les ressources au service des politiques publiques'



Depuis le 1er janvier 2016, conformément à la loi du 4 août 2014 pour l'égalité réelle entre les femmes et les hommes et à son décret d'application du 24 juin 2015, toute collectivité territoriale de plus de 20 000 habitants doit produire un rapport sur la situation de la collectivité en matière d'égalité entre les femmes et les hommes. La 1ère édition de ce rapport, au titre de l'année 2015, a été présentée au Conseil communautaire, le 13 décembre 2016.

Les objectifs de développement durable

- Valoriser les métiers, les personnes et les éco-gestes au quotidien
- Réduire l'impact des déplacements des agents
- Avoir une politique de commande publique responsable
- Partager les données et communiquer sur les réalisations exemplaires

Les chiffres clés

583 agents communautaires, un patrimoine bâti de 321 bâtiments pour une surface d'environ 250 000 m²,

8 fourgons, 96 véhicules d'exploitation dont 76 poids lourds pour la collecte et les transports des déchets ménagers.

7 vélos électriques, 21 voitures dont 4 électriques et 1 tweezy

Les faits marquants de l'année 2016

En 2016, Lorient Agglomération a assuré le portage d'un chantier nature et patrimoine, appelé « chantier du littoral ». Réservé aux demandeurs d'emploi de longue durée, ce chantier d'insertion est composé d'une équipe de 8 personnes, recrutées sur contrats à durée déterminée de 6 mois, pour 26 heures par semaine. Les réalisations techniques s'inscrivent dans une mission de gestion au quotidien des espaces naturels situés sur le littoral de Guidel et Ploemeur.

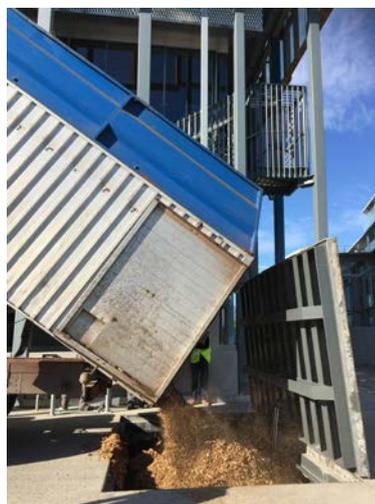
Le label européen « Cit'ergie » a été remis officiellement à la collectivité en janvier, lors des Assises européennes de la transition énergétique. Lorient Agglomération a rejoint la trentaine de collectivités françaises labellisées pour la prise en compte performante de l'énergie-Climat dans toutes leurs compétences.

La maîtrise du budget « fluides » depuis plusieurs années, est le résultat concret des actions engagées (optimisation de la part acheminement des contrats de fourniture d'électricité et de gaz, suivi des consommations, efficacité énergétique, développement des énergies renouvelables).

Ainsi, 400 m³ de bois ont permis de chauffer la Maison de l'Agglomération pendant un an. Les plaquettes sont issues de la filière locale (arbres abattus sur le site de l'aéroport de Lann Bihoué). Il s'agit de bois « d'opportunité », c'est-à-dire des restes de coupe qui ne sont pas utilisés pour la construction ou pour les meubles. Cette ressource, 3 à 6 fois moins chère que le gaz ou l'électri-

cité, présente un bilan carbone neutre.

Dans le cadre du Plan de Déplacement de l'Administration, une étude quantitative sur les modes de déplacements des agents, a été effectuée par un bureau



LA-A.FROMENTIN

d'études spécialisé, en complément de l'enquête qualitative réalisée en interne en 2015 auprès de 320 agents. Depuis 2015, la collectivité rembourse 75% du montant mensuel des abonnements à un service public de location de vélo, payé par les agents pour leurs déplacements domicile/travail. En octobre 2016, un pool de véhicules a été mis en place pour les trajets professionnels des agents de la Maison de l'Agglomération (7 vélos). Le logiciel de réservation propose en 1er le vélo, puis le covoiturage.



LA-F.TIREL



Grâce à la **procédure de marché public simplifié (MPS)**, les entreprises peuvent faire acte de candidature aux marchés publics lancés par la collectivité, en remplissant un seul formulaire. Les demandes notamment liées aux obligations sociales et fiscales se font automatiquement auprès des organismes concernés par le biais du numéro SIRET. En 2016, Lorient Agglomération a enregistré 266 réponses électroniques MPS.

En 2016, une **rubrique « Achat public et développement durable »** a été mise en ligne sur l'intranet de l'agglomération. Chaque agent peut consulter une note sur les différents outils permettant d'intégrer la dimension environnementale dans les marchés, une fiche d'aide à la définition du besoin et une notice introductive sur la prise en compte du coût du cycle de vie dans une consultation. Une **journée de formation** sur les aspects juridiques de l'achat public durable et sur la méthodologie à mettre en place, a été proposée à une quinzaine d'agents.

De nouveaux chantiers ont été engagés pour développer les usages numériques : **renforcement du numérique dans la passation des marchés publics** (plateforme de marchés publics Mégalis Bretagne, télétransmission des pièces au contrôle de légalité, envoi de l'ensemble des correspondances par voie électronique, notification par voie électronique) et l'exécution financière, avec la **dématérialisation de la chaîne comptable**.

L'évolution du système d'information géographique (SIG) a permis de mettre en place le catalogue des données géographiques, de poursuivre l'enrichissement des modélisations 3D sur la maquette du territoire, les développements sur le calcul d'itinéraires ainsi que la mise à jour des données sur l'accessibilité de la base « Kartenn An Oriant ».

Lorient Agglomération met en œuvre sa **stratégie d'open-data** qui conduit les services à alimenter régulièrement la plateforme de l'Etat. **La collectivité a ouvert ses 1ères données** en rendant publiques et accessibles sur le site www.data.gouv.fr, des informations telles que les emplois permanents, les consommations d'énergie, l'état de la dette ou encore la fréquentation des liaisons maritimes. L'objectif est d'inciter les citoyens intéressés à réutiliser ces données, pour produire des supports d'informations utiles aux habitants.



Les indicateurs

Légère hausse des dépenses relatives aux fournitures d'électricité, combustibles et eau potable pour le patrimoine bâti de l'agglomération (4.8%), compte-tenu de la reprise en régie des stations d'épuration et postes de refoulement de Plouay, Lanvaudan et Quistinic.

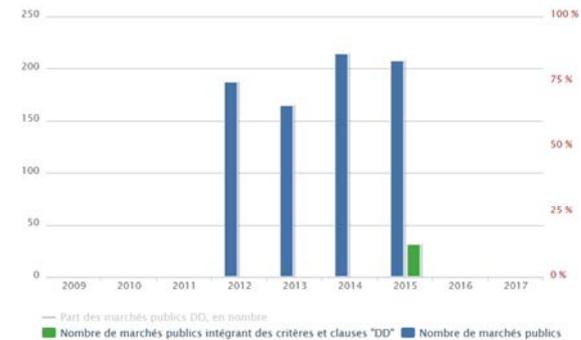
15 000 factures reçues et traitées chaque année par Lorient Agglomération, dématérialisées dès leur réception avant d'intégrer le parapheur électronique et de circuler sous forme numérique, accompagnées de toutes les pièces justificatives (devis, marchés,...).

Diminution de plus de 80% du courrier sortant du service commande publique.

Nombre de marchés publics intégrant des critères et clauses de développement durable

Le Plan national d'action pour les achats publics durables (PNAAD) contient des engagements stratégiques et mesurables à compter de 2020, avec notamment un taux de 30% des marchés passés au cours de l'année qui comprennent au moins une clause environnementale.

Cet indicateur présente l'évolution des pratiques d'achat de la collectivité, à travers l'intégration de critères de développement durable dans les marchés qu'elle passe avec l'ensemble de ses prestataires.



De 2010 à 2015, seuls les marchés de plus 50 000 €HT sont comptabilisés. La donnée relative à la part des marchés contenant une clause ou un critère est de 15% en 2015 (soit 31 marchés sur 207). Par ailleurs, 10 marchés ont été conclus sans intégrer une clause ou un critère. Pour autant, ces marchés ont une dimension environnementale. Cette dernière est conférée par l'objet ou la nature des prestations. Les prestations confiées contribuent fortement aux politiques publiques initiées dans le cadre de l'Agenda 21 et du Plan climat.

Consommation totale de carburants

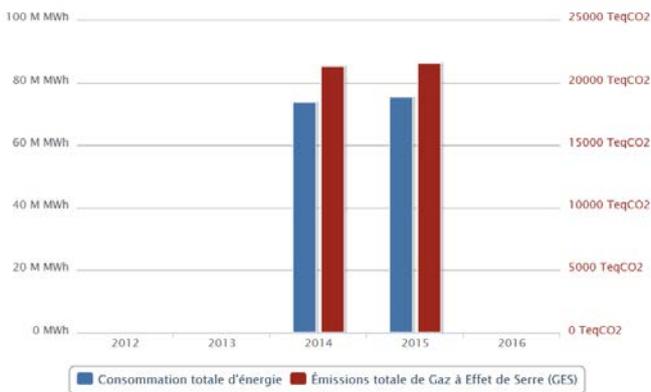
Cet indicateur rend compte de la consommation totale de carburants de la collectivité.



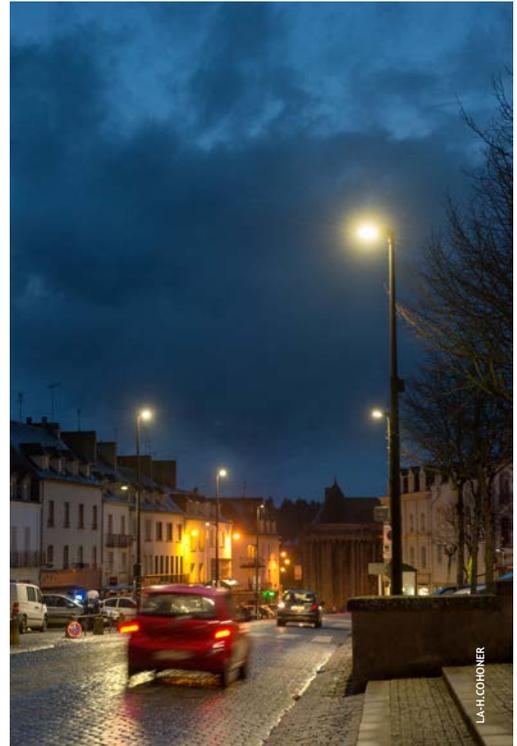
On enregistre une baisse de plus de 9% du budget dédié à la gestion du parc de véhicules, avec une diminution du nombre de véhicules GPL au fil des ans et l'utilisation de véhicules électriques à partir de 2013.

Consommations d'énergie et émissions de gaz à effet de serre de la collectivité

Cet indicateur rend compte du suivi des consommations d'énergie et des émissions de gaz à effet de serre sur le patrimoine et les compétences de la collectivité.



En 2015, la consommation énergétique globale de l'agglomération a augmenté d'environ 2% et les émissions de GES ont subi une légère augmentation d'environ 1%. La compétence administration a vu sa consommation énergétique augmenter de 33 % par rapport à l'année précédente avec la première année d'utilisation de la maison de l'agglomération et une chaudière bois non encore fonctionnelle. La consommation des sites industriels a quant à elle globalement diminué en 2015 par rapport à 2014 du fait d'une diminution des tonnages de déchets et du volume d'eau traités.



LES PERSPECTIVES POUR 2017

- Chantier d'insertion nature et patrimoine- Poursuite des actions (78k€)
- Maintenance du patrimoine bâti (769k€ en investissement et 678 800€ en fonctionnement)
- Maintenance des espaces extérieurs (385k€)
- Gestion du parc de véhicules : location, entretien, réparation, fourniture de carburant (1 267 700€)
- Mise en place de groupes de travail pour le Plan de Déplacement de l'Administration
- Développement des outils, méthodes et échanges d'expériences sur l'achat public durable
- Communication institutionnelle sur les politiques sectorielles, promotion du territoire et opérations événementielles, déploiement des supports imprimés et digitaux
- Subventions et marchés de partenariats pour soutenir l'organisation d'événements par des associations locales, des clubs sportifs ou des délégataires.

